

Schœlcher, le 20 septembre 2022,

Rectorat

INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE

Discipline :

Lettres - Créole

Dossier suivi par :

Catherine PIETRUS

Téléphone :

05.96.52 27 28

Courriel :

ce.ipr@ac-martinique.fr

Les Hauts de Terreville
97279 Schœlcher cedex

L'Inspectrice d'Académie
Inspectrice Pédagogique Régionale
Lettres & Créole,

A

Mesdames, Messieurs les Professeurs de Créole,

Objet : Lettre de rentrée.

Chères et chers collègues,

La nouvelle année scolaire qui se dessine est l'occasion de remercier chacun d'entre vous pour la qualité du travail accompli en 2021-2022 dans un contexte encore marqué par les difficultés engendrées par la situation sanitaire. Cette année devrait, gageons-le, permettre à tous d'envisager leurs missions avec davantage de sérénité, au service de la réussite des élèves.

Je souhaite la bienvenue à nos deux lauréats du CAPES qui font leur entrée dans l'académie de Martinique et leur exprime mes plus vifs encouragements pour leurs premiers pas aux côtés de leurs tuteurs, que nous tenons à remercier d'avoir accepté cette responsabilité formative et formatrice.

Au fil des ans, le nombre de nouveaux collègues augmentant, il est nécessaire de constituer un vivier de tuteurs capables de mettre leur expertise au service des stagiaires. Pour tous les volontaires, que j'espère nombreux une formation sera bientôt organisée.

Ce courrier me permet de mettre l'accent sur les dernières actualités disciplinaires et points saillants de l'année scolaire 2022-2023

1. L'enseignement du créole dans l'académie

La carte des langues de notre académie propose un parcours linguistique cohérent en Langues dans lequel le créole doit ABSOLUMENT s'inscrire. Il s'agit d'assurer ainsi un véritable continuum de l'école au collège et du collège au lycée en prenant appui sur des axes de stratégies académiques tels que la prise en compte des élèves dans la globalité de leurs compétences linguistiques et langagières, l'ouverture au monde et le développement des valeurs citoyennes pour chaque élève.

Le travail en interlangue favorisant la cohérence de l'offre linguistique dans le parcours des élèves, je vous encourage à collaborer avec les professeurs de langues des établissements où vous enseignez.

Dans les collèges comme dans les lycées, veillez à ce que le créole s'inscrive dans la politique éducative des langues mise en œuvre dans l'établissement dans la politique linguistique et éducative de l'académie. L'adhésion et l'implication des autres collègues passent obligatoirement par votre investissement, votre pugnacité et votre esprit d'initiative. Ne négligez pas les projets collaboratifs, articulés autour des programmes communs des langues vivantes étrangères et régionale et les actions culturelles (PEAC)

En cette rentrée, ainsi, nous pouvons nous féliciter de la plus grande présence de la discipline dans les lycées professionnels et remercions les collègues qui nous y ont aidé : les IEN-ET EG mesdames SINZO et NULLA, madame Madjanie LEPRIX qui a su, au fil des années l'inscrire solidement au LP de Chateauboeuf, madame Ericka VOUNZI qui a œuvré à son instauration au lycée Nord Atlantique. et les chefs d'établissements qui ont donné leur accord.

Promouvoir et encourager les élèves, dès le collège à choisir l'EDS LLCER créole, assuré par mesdames DESNEL, NUMA et VOUNZI, cette année, est une condition sine qua non à l'essor durable de la discipline. Projets enthousiasmants, travail sérieux et efficace, engouement des élèves, visibilité des actions sont autant de leviers que les autres enseignants de lycée de l'académie devront investir pour convaincre les chefs d'établissement de proposer cet enseignement de spécialité adossé pour rappel à la la LVB ou la LVC.

Une réunion spécifique portant sur l'EDS et l'enseignement du créole en lycée professionnel sera organisée avant les vacances de la Toussaint.

Nous devons en outre nous intéresser aux programmes Erasmus+ dont les programmes individuels de mobilité d'élèves.

Madame la rectrice nous invite singulièrement à élaborer des projets et avec les pays voisins (Dominique, Sainte-Lucie...) et poursuivre ceux entrepris avec les académies proches (Guadeloupe et Guyane).

A l'occasion de la réunion de rentrée du 04 octobre au rectorat, à laquelle vous serez prochainement convoquée, un temps sera consacré à la présentation des projets inter académiques avec l'académie de la Guadeloupe.

La semaine académique du créole est, entre autres actions un moyen de diffuser, de rendre visible, l'importance de l'enseignement du créole et de rendre à notre langue et à notre culture, leurs lettres de noblesse.

Votre participation est aussi requise aux actions organisées par la CTM pour la valorisation de la langue et de la culture créole ainsi qu'à la semaine des langues nationale organisée dans tous les établissements.

Par ailleurs, la continuité pédagogique de l'école au collège et du collège au lycée reste d'actualité et inclut la participation effective des enseignants de créole.

S'agissant des ressources, notre discipline est quasi absente des sites institutionnels. Cette année, je vous demanderai de vous imprégner de votre environnement immédiat, (la faune, la flore, le climat, la géographie, les événements culturels, historiques, la vie quotidienne, la littérature, l'oralité, la langue, le recueil de témoignages dans vos familles, quartiers en enregistrant des morceaux de conversation... ...) pour créer des ressources pédagogiques en lien avec les axes et thématiques des programmes de créole.

J'attends de vous de créer des documents **authentiques** audio et vidéo, utiles pour l'enseignement mais aussi pour la conception des sujets.

Nous pourrons ainsi constituer une banque de ressources et sujets et ne serons pas pris de court pour les demandes de sujet qui ne manqueront pas d'arriver bientôt.

.

2) Examens et évaluations

Les examens et les évaluations requièrent également toute notre attention dans l'intérêt des élèves et de la discipline.

Au collège

S'agissant de l'épreuve orale de soutenance, « le candidat peut effectuer une partie de sa présentation en langue vivante étrangère ou régionale, dans la mesure où cette langue est enseignée dans l'établissement. Un élève, n'ayant jamais suivi de cours de créole aurait la possibilité de présenter une partie de son oral, en créole, dès lors

que cette langue est enseignée dans l'établissement.

Le **Bulletin officiel n°1 du 4 janvier 2018** donne les grandes lignes pour l'épreuve orale de soutenance au DNB.

Vous pouvez consulter les documents nécessaires à la mise en œuvre du créole à l'épreuve orale de soutenance au DNB. Le premier document ci-dessous en lien, vous permettra de saisir les enjeux, la nature et les finalités de l'épreuve ; Le second document, les modalités d'évaluation.

Modalités de l'épreuve

1- Localisation de l'épreuve, période de passation et convocation des candidats

Après avis du conseil pédagogique, le chef d'établissement fixe les modalités de passation de l'épreuve, notamment les dates auxquelles aura lieu l'épreuve orale pour les candidats scolaires. Le chef d'établissement informe le conseil d'administration de ces modalités.

L'épreuve orale a lieu dans l'établissement où l'élève a accompli sa scolarité ou, pour les candidats du Cned, dans l'établissement où ils sont convoqués pour les épreuves écrites. L'épreuve est située durant une période comprise entre le 15 avril et le dernier jour des épreuves écrites de l'examen, dont les dates sont fixées par le ministre chargé de l'éducation nationale. Le chef d'établissement établit pour chaque candidat une convocation individuelle à l'épreuve.

2- Choix du sujet ou du projet présenté

Le choix du sujet ou du projet que le candidat souhaite présenter durant l'épreuve orale est transmis au chef d'établissement par les responsables légaux de l'élève, selon les modalités fixées par le conseil d'administration. Ce choix précise l'intitulé et le contenu du sujet ou du projet présenté. Il mentionne aussi les disciplines d'enseignement impliquées. Le candidat fait également savoir s'il souhaite présenter son exposé en équipe (auquel cas les noms des coéquipiers sont mentionnés) ou s'il souhaite effectuer une partie de sa présentation dans une langue vivante étrangère ou régionale qui est alors précisée.

Consultez ou téléchargez les textes officiels.

<https://eduscol.education.fr/716/les-epreuves-du-dnb>

[.grille indicative de criteres devaluation de lepreuve orale de soutenance .pdf](#)

Au lycée

Il est important au lycée de placer les élèves dans la perspective du Grand Oral et de les accompagner afin de développer et approfondir leurs compétences langagières.

Les élèves s'inscrivent en LV A et LV B, voire en LV C dès le début de la classe de première. S'agissant des évaluations communes, le choix des langues vivantes pour les évaluations de LV A et B au moment de l'inscription à l'examen du baccalauréat s'en déduit en principe directement (même langue et même ordre).

-Evaluation du CC

Pour les candidats scolarisés dans un établissement d'enseignement scolaire public ou privé sous contrat, les langues vivantes A et B, enseignements obligatoires, sont évaluées au cours du cycle terminal dans le cadre du contrôle continu (40 %). Consultez ou téléchargez les textes officiels

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121384N.htm>

-EDS

L'enseignement de spécialité LLCER créole est proposé au sein de l'académie Martinique sur trois établissements : Lycée Nord Atlantique, Lycée Joseph Zobel et Lycée Acajou 2, pionner de l'EDS.

Consultez ou téléchargez les textes officiels relatifs à l'enseignement de la spécialité Langues, Littératures et Cultures Régionales - créole - en classe de **première** générale.

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019489N.htm>

Consultez ou téléchargez les textes officiels relatifs à l'enseignement de la spécialité Langues, Littératures et Cultures Régionales - créole - en classe de **terminale** générale.

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121272N.htm>

Cas des candidats individuels : Évaluation ponctuelle dans l'enseignement de spécialité suivi uniquement pendant la classe de première de la voie générale à compter de la session 2023. Consultez ou téléchargez les textes officiels :

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121284N.htm>

-Option

La langue vivante C, enseignement optionnel, est évaluée dans le cadre du contrôle continu donnant lieu à une évaluation chiffrée annuelle des résultats de l'élève en première (coefficient 2) et en terminale (coefficient 2), renseignée dans le livret scolaire

-Attestation de niveau de compétences en langues vivantes en fin de cycle terminal :

Suspendue en 2021-2022 en raison du contexte sanitaire, sa mise en œuvre en 2022-2023 n'est à ce jour pas encore confirmée. Vous serez avertis dès lors que les nouvelles orientations auront été précisées.

Lycée professionnel

Consultez ou téléchargez les textes officiels :

<https://www.education.gouv.fr/bo/2010/21/mene1009660a.htm>

3) Formation continue

Tout enseignant, titulaire ou contractuel, a la possibilité de s'inscrire à des actions de formation. La campagne d'inscription, qui a débuté dès la fin du mois de juin se poursuit jusqu'au 30 septembre 2022, délai de rigueur.

Outre les dispositifs spécifiques à la LVR Créole (**Créole Compétences Numériques, Créole Usage et Construction d'outils pédagogiques et numériques, Créole et maîtrise du français**), vous consulterez avec profit les dispositifs interdégrés, interdisciplinaires et intercatégoriels.

4) Rendez-vous de carrière et visites conseil

Les rendez-vous de carrière qui n'ont pu être effectués l'an dernier auront lieu avant la fin du mois de septembre 2022.

Parallèlement aux trois rendez-vous de carrière, le travail d'accompagnement des professeurs et d'évaluation formative des pratiques pédagogiques de terrain se poursuit par le biais de visite conseil, lesquelles concernent à la fois, les professeurs contractuels du public et du privé, les professeurs titulaires non encore concernés par un rendez-vous de carrière ou dont l'échelon ne les y rend plus éligibles, mais aussi les professeurs stagiaires et ceux récemment entrés dans le métier.

A cet égard, je remercie chaleureusement Carine GENDREY notre chargée de mission d'inspection 2021-2022, Gina BACCARARD notre chargée de mission d'inspection que nous félicitons pour son admission au CAFFA à la session 2022, Michaëlle MAVINGA notre référent numérique qui abat un travail titanesque pour inscrire notre discipline dans la modernité ainsi que les membres du GRF. Toutes et tous œuvrent à mes côtés sur l'ensemble du territoire académique au déploiement d'un enseignement de qualité du créole.

5) Le numérique

Comme rappelé dans le Bulletin Officiel n° 3 du 20 janvier 2022 qui précise les modalités de formation, d'évaluation et de certification des compétences numériques des élèves de l'école élémentaire aux lycées, l'enseignement des compétences du CRCN (Cadre de Référence des Compétences Numériques) concerne toutes les disciplines.

[Modalités de formation, d'évaluation et de certification des compétences numériques | Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse](#)

Pour faciliter l'intégration de ces compétences dans la pédagogie des enseignants de créole, en plus des formations inscrites au PAF, des webinaires seront organisés, comme l'an dernier, pour un accompagnement dans la prise en main des outils devenus incontournables pour l'animation des classes de langues.

Ces sessions permettront également de procéder à des échanges de pratiques, en particulier concernant les usages de l'ENT COLIBRI et des ressources mises à disposition dans le GAR.

S'agissant du site disciplinaire de créole, en ligne depuis octobre 2021, il continuera à s'enrichir, en particulier avec la mise à disposition d'exemples de séquences pédagogiques et la diffusion de retours d'expérience et/ou d'expérimentation (applications de COLIBRI, les communs numériques, LA DIGITALE, EDUMALIN, ...).

6) Evolution de carrière

Les professeurs contractuels sont instamment invités à s'inscrire au CAPES qui reste la seule voie pour une titularisation.

Les professeurs titulaires sont appelés à préparer le CAFFA qui est devenue la condition sine qua none pour animer des actions de formation.

En vous renouvelant mes remerciements les plus sincères pour votre action au service de la réussite des élèves, je vous souhaite une excellente rentrée et une année scolaire placée sous le signe de la sérénité, du plaisir et de l'ambition personnelle et collective.

Catherine PIETRUS



IA-IPR de Lettres et de Créole